

## « Assurer à long terme l'approvisionnement en gravier et en volume de décharge »

**Afin d'assurer l'approvisionnement en gravier et ses capacités de décharge, la région doit planifier à long terme. Hans Schori, maire de Seedorf, explique les défis posés par la révision du Plan directeur régional EDT pour le réseau des communes seeland.biel/bienne.**

### **Notre région dispose-t-elle de suffisamment de gravier pour le secteur de la construction ?**

Les réserves selon le Plan directeur Extraction de matériaux, décharges et transports (EDT) 2012 tiendront jusqu'en 2042. Cependant, concernant l'extraction de matériaux, chaque site nécessite un plan d'affectation communal. Par conséquent, la quantité prévue dans le Plan directeur ne peut ce jour pas être exploitée dans la gravière de Safnern. Une partie des matériaux nécessaires dans la région Bienne-Est doit être fournie de plus loin, ce qui entraîne des trajets de transport indésirables. Cela doit être évité autant que possible dans l'intérêt de l'environnement.

### **Donc, un Plan directeur seul ne garantit pas l'approvisionnement ?**

Les sites d'extraction de matériaux sont déterminés par le Plan sectoriel du Canton. Le Plan directeur régional le précise et veille à ce que tout soit conforme à la loi. Mais la mise en œuvre relève des communes.

### **Malgré des réserves garanties jusqu'en 2042, le Plan directeur EDT est en cours de révision. Pourquoi ?**

Parce qu'il faut planifier sur le long terme. L'élaboration du Plan directeur prend environ 10 ans. La planification de l'utilisation des sols dans les communes-sièges nécessite au moins 5 ans de plus. Nous planifions donc déjà pour la période 2035 à 2065.

### **Mais pourquoi avons-nous besoin d'une révision globale complexe et coûteuse ?**

De petites modifications du Plan directeur sont continuellement possibles. Mais il faut une révision globale périodique. Par exemple, parce que les dispositions légales évoluent. Ainsi, il existe désormais des consignes plus strictes pour le recyclage des matériaux de construction et excavés, afin de promouvoir l'économie circulaire et de préserver les ressources naturelles. Le Plan sectoriel cantonal et donc notre Plan directeur doivent s'adapter aux nouvelles conditions-cadre.

### **Mot-clé économie circulaire : quel rôle jouera le recyclage à l'avenir ?**

Le secteur de la construction progresse avec l'utilisation de vieux béton concassé, mais cela ne peut remplacer le gravier que dans une mesure limitée. Des investissements sont aussi



*Hans Schori est maire de Seedorf et président de la Conférence « Carrières, décharges et transports » de seeland.biel/bienne.*

réalisés dans le nettoyage et le traitement des matériaux de construction et des sols contaminés, plus récemment avec la nouvelle installation à Péry. Elle aide la région à ménager ses sites de décharge.

### **Concrètement, comment se déroule la révision du Plan directeur ?**

Les bases sont en cours d'élaboration, nous savons où sont disponibles les matériaux et les capacités de décharge nécessaires et où il reste des lacunes. Bientôt, les entreprises pourront soumettre leurs intentions d'implantation.

### **Les communes ont-elles leur mot à dire ?**

Les communes sont tenues informées de manière continue et impliquées de manière sélective. Elles peuvent s'exprimer par la participation au Plan directeur. Les personnes concernées de la population ont le droit de s'opposer à l'occasion du plan d'affectation de leur commune.

*Plus d'informations sur le sujet : [www.seeland-biel-bienne.ch](http://www.seeland-biel-bienne.ch)*